

Formations 2012

<b>Contexte</b>	<p>La notion de projet individuel est devenue un élément essentiel de tous les accompagnements des usagers des services et établissements sociaux et médico-sociaux, surtout depuis les lois de 2002 et 2005. Elle est liée maintenant à la notion de contrat, ainsi qu'à celle de référence.</p> <p>Elle concerne tous les professionnels de tout service et établissement social ou médico-social.</p> <p>A partir de cette notion s'organisent les échanges entre différents professionnels à propos de la situation et du parcours d'une personne et leurs regards croisés sur une problématique, ce qui renvoie au mode d'organisation (réunion de synthèse) et aux compétences et références des différents intervenants.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les enjeux relatifs à l'individualisation des accompagnements et des prises en charge ;</li> <li>- Définir des méthodologies propres à la définition du projet individuel des usagers ;</li> <li>- Se donner des outils pour analyser les problématiques des personnes ;</li> <li>- Mieux articuler les approches sociale, éducative, clinique, psychique ;</li> <li>- Travailler sur les limites des interventions et sur les paradoxes qui leur sont inhérents ;</li> <li>- Analyser la place des usagers dans la définition du projet individuel.</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation d'analyses sur les notions de projet individuel et de contrat ;</li> <li>- Présentation de différentes méthodologies de projet individuel ;</li> <li>- Etudes de cas à partir de la présentation par des participants.</li> </ul>
<b>Public</b>	Professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux
<b>Date</b>	11 & 18 juin 2012
<b>Référent</b>	Jean-Yves Broudic
<b>Coût</b>	400 € pour une durée de 12 heures
<b>Lieu</b>	CREAI de Bretagne - 2 B rue du Pâtis Tatelin –35700 RENNES



# Bulletin d'inscription



Bulletin à retourner **au plus tard 1 mois avant le début de la formation** à :

**CREAI de Bretagne** - 2 B, Rue du Pâtis Tatelin - 35700 RENNES - Fax. 02.99.63.41.87

N° d'enregistrement formation professionnelle : 53.35.01613.35

**Nom de la structure :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Code postal :** \_\_\_\_\_ **Ville :** \_\_\_\_\_

## Participants :

NOM	Prénom	Fonction

Une convention de formation vous sera adressée avant le début de la formation.

A l'issue de la formation, des attestations de présence et de formation seront délivrées aux participants.

**Intitulé de la formation : Méthodologie du projet individuel - N°1**

**Dates : 11 & 18 juin 2012**

Coût : 400,00 € X \_\_\_\_\_ nombre de personnes

Coût total : \_\_\_\_\_ €

**Règlement** (à l'ordre du CREAi de Bretagne) :

par chèque ci-joint

par virement

sur facture

**DOMICILIATION BANCAIRE** : Crédit Mutuel de Bretagne - Agence de Rennes Maurepas

**CODE BANQUE** : 15589 **CODE GUICHET** : 35 197 **N° de compte** : 01229392143 **CLE RIB** : 43

NB : seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif seront retenues, par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

## Annulation :

*Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, le CREAi de Bretagne se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation quinze jours avant la date prévue de déroulement.*

*Seule une annulation signifiée à l'adresse du CREAi de Bretagne par écrit **15 jours avant le début de la formation** entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite de 20 €. par participant (frais administratif et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû.*

Date :

Signature du Directeur,

Cachet de l'établissement